

1915

COULON Arthur

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom: **COULON**  
 Prénom: *Arthur*  
 Grade: *Soldat de 2<sup>e</sup> classe*  
 Corps: *1<sup>er</sup> Régiment d'artillerie à pied*  
 N° Matricule: *3885* au Corps. — Cl. *104* à Avesnes.  
*39* au Recrutement *Avesnes*  
 Mort pour la France le *14 mars 1915*  
*Stargard (Poméranie) au bout du campagne de guerre*  
 Genre de mort: *Décédé en captivité*  
 Né le *26 août 1867*  
*Le Cateau* Département *Nord*  
 Arr<sup>é</sup>ement municipal (pr Paris et Lyon): *à défaut rur et N°*  
 Jugement rendu le \_\_\_\_\_  
 par le Tribunal de \_\_\_\_\_  
 acte ou jugement transcrit le *9 juillet 1910*  
*Le Cateau Nord*  
 N° du registre d'état civil: \_\_\_\_\_  
 334-708-1921. [20434]

Né le 26 août 1867 à 18 heures à Clary. (Reconstitution de l'acte)

**Profession** Tisseur

**Domicilié** à Le Cateau

**Fils de** Coulon David, tisseur, 33 ans (O1834).

**Et de** Mériaux Victorine, ménagère, 27 ans (O1840).

**Domiciliés** à Le Cateau

**Marié**, âgé de 26 ans, le 30 décembre 1893 à 17 heures, à Le Cateau.

**Avec** Bourdon Marie Palmyre, ouvrière de fabrique, 22 ans.

**Née à** le 18 mars 1871 à Le Cateau

**Fille de** Bourdon Pierre Joseph, jardinier, (O1833)

**Et de** Coutant Marie Virginie, ménagère (O1832)

**Domiciliés** à Le Cateau.

**Bureau de recrutement** d'Avesnes (Nord)

**Matricule** 39 **Classe** 1887

**Grade et corps:** Soldat de 2<sup>e</sup> classe auxiliaire d'artillerie, au 1<sup>er</sup> Régiment d'Artillerie à Pied.

**Mort pour la France** Décédé en captivité le 11 mars 1915 à 06 heures, à l'âge de 48 ans, au lazaret des prisonniers de guerre de Stargard (Poméranie-Pologne)

**Transcription** N° 71 à Le Cateau

**Sépulture** non déterminée.

**Monument aux Morts** de Le Cateau

**Détail du service** Incorporé soldat de 2<sup>e</sup> classe au 1<sup>er</sup> R.I le 10 novembre 1888; Passe dans la réserve le 01 novembre 1891; Période du 27 août au 23 septembre

1894 au 84<sup>e</sup> R.I; Dispensé de la 2<sup>e</sup> période en 1899. Rappelé le 02 août 1914: Fait prisonnier à Maubeuge le 07 septembre 1914; Interné à Stargard; Décède le 14 mars 1915 au lazaret des prisonniers de guerre.

**Morphologie:** Cheveux châtain ; yeux gris; front ordinaire; nez moyen; bouche moyenne; menton rond; visage ovale; taille 1m63; Degré d'instruction générale 3.

#### N° 71 Acte de transcription de Décès de COULON Arthur

République Française- Par ordre du Ministre de la Guerre, le Directeur du Service Général, certifie que la traduction d'un acte de décès établi en langue allemande déposé aux Archives de la Guerre est conçu ainsi qu'il suit: Numéro 203, Stargard (Poméranie) le quinze mars mil neuf cent quinze, le Médecin chef Richter du lazaret des prisonniers de guerre a déclaré que le prisonnier de guerre français Arthur Coulon, soldat au Premier Régiment d'Artillerie, né à Le Cateau (Nord) (France) domicilié à Le Cateau, de religion catholique, est décédé au lazaret de Stargard (Poméranie) le quatorze mars mil neuf cent quinze à six heures du matin. L'Officier de l'Etat civil: Scheel. L'extrait ci-dessus est certifié conforme au registre principal des décès de l'Etat civil de Stargard (Poméranie). Stargard le vingt six juillet mil neuf cent dix neuf. L'Officier de l'Etat civil signé Scheel. En foi de quoi le présent certificat a été délivré pour servir et valoir ce que de raison. Fait à Paris le onze mars mil neuf cent vingt. Par délégation, le Chef du bureau des Archives Administratives, signé: illisible. Mention rectificative (loi du 18 avril 1918) Le soldat Coulon est né à Clary (Nord) et non à Le Cateau (Nord-France) Le défunt né le 26 août mil huit cent soixante sept, domicilié en dernier lieu à Le Cateau (Nord), fils de David et de Victorine Mériaux, était époux de Bourdon Marie Palmyre. Paris le onze juillet mil neuf cent vingt. Le Ministre de la Guerre par délégation. Le Chef du bureau des archives administratives, signé: Illisible. L'acte de décès ci-dessus a été transcrit le trente juillet mil neuf cent vingt, trois heures du soir, par Nous, Charles Jounieau, Adjoint du Maire de la Ville du Cateau, Officier de l'Etat civil par délégation. Suit la signature de l'Adjoint.

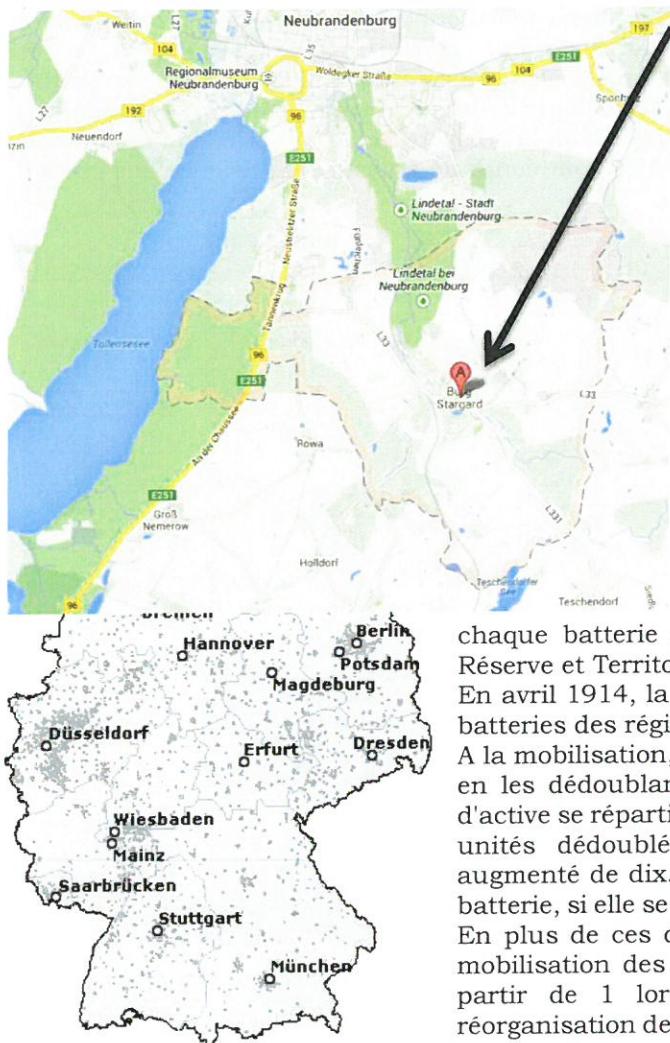
#### Morts au même endroit

**Le Cateau: Coulon Arthur;**

#### Etaient au même régiment

**Bazuel:** Debove Henri; **Catillon:** Herlin Adolphe; **Landrecies:** Druenne Charles; **Le Cateau:** Brunois Charles, Caffiaux Emile, **Coulon Arthur**, Fontaine Alfred, Lesne Victor, Richez Alexandre, Sedrue Benoit, Soufflet Ildephonse, Vally Alfred; **Le Pommereuil:** Dubreucq Camille, Loze Fleury;

## Localisation du lieu du décès



**Burg-Stargard** est situé dans le Land de Mecklembourg en Poméranie Occidentale.

► Ne pas confondre son homonyme **Stargard-Szczecinski**, Ville de Pologne, dans la Voïvodie de Poméranie Occidentale.

Les deux ville se nommaient uniquement Stargard jusqu'en 1929 pour Burg Stagard et en 1945 pour Stargard-Szczecinski

## Historique et combats du 1<sup>er</sup> Régiment d'Artillerie à Pied 1915

**En 1914** Le 1<sup>er</sup> Régiment d'Artillerie à Pied (R.A.P.) a sept Batteries actives: Portion principale à Dunkerque avec Batteries N° 4-6-7, Boulogne: Batterie N°3, Calais: Batterie N°5, et Fraction de Maubeuge: Batteries N°1 et 2; A la mobilisation, chaque batterie active donne naissance à des batteries de Réserve et Territoriales.

En avril 1914, la réorganisation des R.A.P a réparti certaines batteries des régiments dissous dans ceux subsistants. A la mobilisation, les R.A.P. multiplient leurs batteries actives en les dédoublant ou même en les détriplant, le personnel d'active se répartissant dans toutes les unités. En principe, les unités dédoublées ont le numéro de la batterie active augmenté de dix. Exemple: la 1<sup>er</sup> batterie se dédouble en 11<sup>e</sup> batterie, si elle se détriple la troisième prend le numéro 11<sup>e</sup> bis. En plus de ces dédoublements, les R.A.P. créent aussi à la mobilisation des batteries Territoriales qui se numérotent à partir de 1 lorsque les R.A.P. ont été touchés par la réorganisation de 1914, l'affaire se complique, car les livrets de mobilisation n'ont pas pu être modifiés dans tous les

régiments entre avril et août 1914.

Exemple: La 4<sup>e</sup> Batterie du 6<sup>e</sup> G.A.P.A a été dissoute le 1<sup>er</sup> avril 1914 à Philippeville. A la mobilisation, il était prévu de créer une 14<sup>e</sup> Batterie par dédoublement, cette batterie devenant opérationnelle au 4<sup>e</sup> jour de la mobilisation. Compte-tenu de la dissolution, les personnels prévus pour la 14<sup>e</sup> batterie furent désormais rattachés à la 12<sup>e</sup> Batterie bis provenant du détriplement de la 2<sup>e</sup> Batterie active d'Alger. Les personnels de réserve étaient encore mobilisés à Philippeville mais le noyau actif provenait de la batterie d'Alger, ceci explique que le Goeben fut tout de même canonné grâce à l'initiative du LT Cardot, venu de Sétif dès le 1<sup>er</sup> jour de la mobilisation et qui réussit à convaincre ses chefs de se préparer sans délai! Voilà un lieutenant qui n'a pas volé son galon de Capitaine un peu plus tard!

On pourrait prendre des exemples identiques dans la plupart des R.A.P., il y en a de plus étonnantes: à la dissolution du 2<sup>e</sup> R.A.P., les deux batteries actives du Havre furent ramenées à une seule intégrée au 1<sup>er</sup> R.A.P. Par contre, les fascicules n'ayant pas été modifiés, les batteries territoriales conservèrent un temps leur ancienne appellation, il y eut ainsi une malheureuse 13<sup>e</sup> Batterie Territoriale du 2<sup>e</sup> R.A.P. créée au Havre et envoyée à Maubeuge. Son capitaine fut tué en essayant de fuir après la capitulation mais des militaires de cette unité purent rejoindre Dunkerque et seront intégrés à la 54<sup>e</sup> Batterie du 1<sup>er</sup> R.A.P.

**De 1914 à 1915**, les R.A.P. "gonflent" démesurément par création de batteries lourdes, de position d'artillerie lourde sur voie ferrée (A.L.V.F.) et à grande puissance (A.L.G.P.), etc....

Une nouvelle réorganisation s'impose!

**1<sup>er</sup> mars 1916**, les batteries sont renumérotées et regroupées, dans la mesure du possible, suivant une logique qui serait trop longue à décrire.

Il faut donc tenir compte des dates quand on consulte un JMO, sous peine de faire des contresens absolus! En effet, certains JMO continuent d'être rédigés, après la réorganisation, sur le même registre. Il faut donc vérifier la date du 1<sup>er</sup> mars 1916 pour bien distinguer les changements d'organisation opérés, car il y a eu de multiples scissions d'unités et d'effectifs à cette date.

**1<sup>er</sup> août 1917**, les batteries d'A.L.V.F. et d'A.L.G.P. ont quitté les R.A.P. et G.A.P.A. pour être réparties dans des régiments homogènes de la série 70.

**1918** En septembre et octobre, les régiments d'artillerie à pied ont connu une ultime réorganisation, les numéros des régiments d'avant guerre disparaissent pour permettre la création des 151<sup>e</sup> à 160<sup>e</sup> R.A.P. A noter tout de même que des batteries territoriales subsistent jusqu'à l'armistice en gardant leur ancienne appellation: exemple, le 6<sup>e</sup> G.A.P.A., dont toutes les unités d'active, dédoublées et détriplées étaient en France depuis septembre 1914, a été dissous en 1917 lors de la création des régiments série 70, mais ses batteries territoriales ont continué à assurer la défense des côtes de l'Algérie jusqu'à la fin de la guerre.



Burg-Stargard

Château en  
briques de  
Burg-Stargard



**Sources:** Ministère de la Défense @ mémoire des hommes; Archives militaires du Nord; Historique des Régiments @chtmiste.com; Mairie de Le Cateau; Mairie de Clary; Cartographie Google Map;

